



BRETAGNE OUEST **ACCESSION**

Exemples de nos réalisations



CONCARNEAU

« LE LIN »
34 appartements



QUIMPER

« Kerdaniel »
12 maisons



FOUESNANT

« Moustérlin »
12 maisons



LA FORÊT-FOUESNANT

« Pontérec »
13 appartements



QUIMPER

« Les Terrasses de Penanguer »
22 appartements



QUIMPER

« Kersaliou »
12 maisons

© photos : Christophe Thomas Photographe / OPAC de Quimper-Cornouaille



BRETAGNE OUEST **ACCESSION**



Des projets pour tous les budgets

QUI SOMMES-NOUS

Acteur immobilier du Finistère et du Morbihan, **Bretagne Ouest Accession est une coopérative HLM**, filiale de l'OPAC de Quimper-Cornouaille, qui :

1. construit des logements neufs en accession sociale à la propriété,
2. commercialise des terrains à bâtir,
3. vend des biens anciens à rénover.

NOTRE MISSION

Permettre au plus grand nombre d'accéder à la propriété.

NOS ATOUTS

Les projets bénéficient de l'expertise et du savoir-faire des équipes pluridisciplinaires avec un accompagnement personnalisé durant chaque étape du projet.



BRETAGNE OUEST ACCESSION
85 rue de Kergestin - CS 23005 - 29334 Quimper cedex
Tél. : 02.98.55.70.00 / accession@boaccession.fr
www.boaccession.fr

Nos produits

DES APPARTEMENTS ET MAISONS EN LOCATION-ACCESSION

Avec le prêt social location accession (PSLA), vous devenez **propriétaire d'un logement neuf en toute sécurité**. Il s'agit d'un dispositif simple et sans risque.

LE PRINCIPE

Accéder à la propriété en 2 temps :

Phase 1 - Le logement est loué contre le versement d'une redevance location/acquisition pendant 3 ans maximum.

Phase 2 - Le logement est acheté en levant l'option d'achat. Le prix de cession du logement correspond au prix fixé dans le contrat de location-accession minoré à chaque date anniversaire de 1%. L'épargne constituée lors de la phase locative participe à l'apport personnel.

LES GARANTIES

En cas d'accident de la vie (décès, divorce, chômage, mobilité professionnelle...) :

- Garantie de rachat,
- Garantie de relogement dans le parc locatif social.

LES CONDITIONS D'OBTENTION

- Acheter un logement neuf pour en faire sa résidence principale,
- Avoir des ressources inférieures aux plafonds du PSLA.

LES AVANTAGES D'UN ACHAT EN PSLA

- TVA à taux réduit,
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans,
- Frais de notaire réduits,
- Possibilité lors de la levée d'option de financer votre logement avec le PTZ (prêt à taux zéro) et le prêt Accession d'Action Logement.



DES LOGEMENTS ANCIENS

Nous proposons à la vente des logements anciens, sous réserve que le logement soit destiné à la résidence principale. Ces ventes sont réservées aux ménages à revenus modestes.

Les logements concernés sont des biens construits depuis au moins dix ans par l'OPAC de Quimper-Cornouaille. Ils sont vendus en priorité aux locataires des organismes HLM du département, mais ils peuvent être également attribués à des ménages répondant aux critères définis pour l'acquisition d'un logement social.

LES AVANTAGES D'UN ACHAT DE BIEN ANCIEN

- Permettre à des ménages aux revenus modestes d'accéder à la propriété,
- Des biens à des prix abordables.



DES TERRAINS LIBRES DE CONSTRUCTEURS

Nous vous proposons des terrains à prix attractifs et **sans condition de revenus** pour réaliser votre projet de résidence principale.

LES AVANTAGES D'ACHAT DE NOS TERRAINS

- Des terrains à prix attractifs,
- Des terrains libres de constructeurs,
- Des terrains viabilisés et bornés,
- Un suivi individualisé.



L'équipe commerciale

De gauche à droite :

- Aurélie ALCANTARA
- Laurent BARGAIN
- Aurélie MARTIN
- Grégory MERDA

